

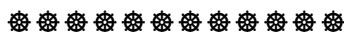


COMPTE-RENDU DUCOMITE SYNDICAL DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS Séance du 14 décembre 2021

L'an deux-mil vingt et un, le quatorze décembre à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Bocage Cénomans, légalement convoqué, s'est réuni en visio-conférence, sous la présidence d'Isabelle LEBALLEUR, Présidente.

Présents : BRETEAU Franck, CARRIERE Samia, HERMAN Audrey, JOUANNY Pascal, LEBALLEUR Isabelle, MOULIN Delphine, PIRON Laurence, ROBIN Murielle, YVON Nadège

Excusés : BLANCHET Catherine, BOUCREL Jennifer, DULUARD Nathalie, MAHE François, POULAIN Dominique, POLLEFOORT Maurice, VIAUD Leslie



A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- BUDGET : Décision Modificative
- Questions diverses.

OBJET : Décision Modificative n° 3

Le comité est réuni ce soir pour satisfaire à un besoin de régler une première échéance de prêt lié à l'emprunt pour les équipements de la carte foot. Il est nécessaire pour cela d'abonder le c/1641 en investissement.

DM 3 : En investissement

c/1641 + 10 000 €

c/21318 - 10 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9

☛ Les élus valident à l'unanimité des voix la décision modificative N°3

Une réunion est prévue entre les élus de la carte foot le 4 janvier pour mettre au clair les échéances 2022 et préparer sereinement le budget prévisionnel des communes concernées et du syndicat.

Dans un deuxième temps, les élus réfléchiront au budget de fonctionnement pour les deux sites ainsi qu'à la répartition des charges sur les communes de Saint Georges du Bois et Pruillé le Chétif et à la forme de l'appel à cotisation (mensuel, trimestriel, etc.)

Le but étant de ne pas handicaper le syndicat dans sa trésorerie propre. La situation va encore être compliquée pendant quelques mois, d'ici à la création des vestiaires à Saint Georges du Bois.

OBJET : Questions diverses

La Présidente annonce que la commission prévue jeudi 16 décembre est reportée au 12 janvier 2021.

Suite à la démission de la vice-présidente en charge de la commission « Projet social », élue de Chaufour Notre Dame, il est nécessaire d'assurer la continuité de cette commission jusqu'au prochain comité où une réélection sera programmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Prochain comité syndical : 17 janvier 2022 - 20h30 - Trangé

Prochain bureau syndical : 6 janvier 2022 -20h30 - visio-conférence